

Accès Tudip : Ligne C ou G
(la G Uniquement lors des vacances scolaires) Arrêt St Louis



36, Boulevard Alexandre Clair
43000 LE PUY-EN-VELAY



04 71 04 13 36



samsah@asea43.org



www.asea43.org

Permanence Téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 17H30
Mercredi et Vendredi : 8H30 - 12H30 et 13H30 - 17H00

Les financeurs :



SAMSAH

Service
d'Accompagnement
Médico-Social pour
Adultes
Handicapés

■ Pôle Handicap Adultes
Service de Milieux Ordinaires



ASEA 43
Association Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte

Le SAMSAH a pour mission d'accompagner des adultes en situation de handicap qui nécessitent des soins réguliers et coordonnés, un suivi socio-éducatif ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical.

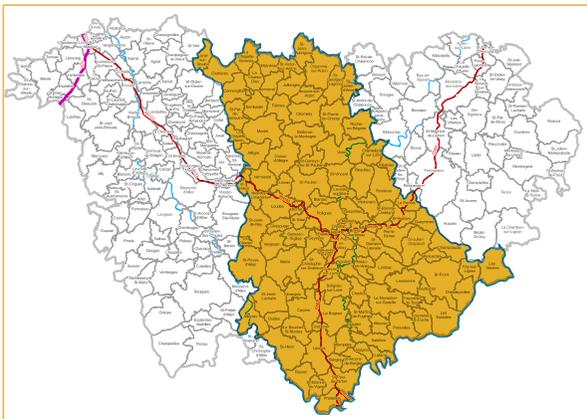
Pour qui ?

- Les personnes reconnues en situation de handicap par la MDPH ayant une notification d'orientation vers le SAMSAH.
 - Agées de 18 ans ou plus.
 - Vivant dans un logement de droit commun (propriétaire, locataire ou hébergé par un tiers).
 - L'accompagnement dure 2 ans.
- Le SAMSAH dispose d'un agrément pour 10 places.

L'équipe

L'équipe est composée de : travailleurs sociaux, psychologue, médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice, secrétaire, cheffe de service...

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION



Ce territoire comprend :

- La Communauté d'Agglomération du PUY-EN-VELAY
- La Communauté de Communes du Pays de CAYRES - PRADELLES
- La Communauté de Communes du MEZENC - LOIRE - MEYGAL

Les Missions : une intervention sociale et une intervention médicale



Comment ?

